



Réponse commune du ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme, Lex Delles, de la ministre de la Justice, Elisabeth Margue, du Premier ministre, Luc Frieden, et du ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, Xavier Bettel, à la question parlementaire n°3952 du 22 avril 2026 de l'honorable députée Sam Tanson au sujet des contacts gouvernementaux avec des entreprises dans le contexte des dossiers CSDDD, CSRD et "Omnibus"

- 1. Le ministre peut-il indiquer explicitement quelles sont les entreprises visées dans les réponses aux questions parlementaires n°3546 et n°3561, à savoir :**
 - l'« entreprise en particulier » avec laquelle le ministre de l'Économie ainsi que des agents du ministère ont eu des réunions ;
 - l'entreprise ayant sollicité une entrevue avec l'ambassade luxembourgeoise à Washington en vue du trilogue du 8 décembre 2025 avec la présence de participants du ministère de l'Économie et du ministère des Finances ?;
 - l'entreprise concernée par la réunion relative à la CSRD mentionnée dans la réponse à la question parlementaire n°3561 avec des représentants du ministère de la Justice, du ministère de l'Économie et du ministère des Finances ?
- 2. Le ministre peut-il préciser, pour chacune de ces rencontres, la date, les représentants gouvernementaux présents, l'objet exact de l'échange ainsi que les positions ou demandes exprimées par les entreprises concernées ?**

Les précisions suivantes peuvent être apportées au sujet des entrevues mentionnées :

En date du 11 juillet 2024, une entrevue a eu lieu entre le ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme, des agents du ministère de l'Économie et des représentants de l'entreprise Guardian. Lors de cette entrevue, l'entreprise a abordé la situation économique et a souligné la charge administrative des entreprises industrielles.

En date du 2 décembre 2025, à la demande de Koch Group, une rencontre s'est tenue à l'ambassade du Luxembourg à Washington DC avec des représentants de l'entreprise. Cet échange a permis à celle-ci de présenter certaines de leurs préoccupations concernant l'impact de la CSDDD sur les sociétés de son groupe établies dans l'Union européenne. Aucun représentant du ministère de l'Économie ni du ministère des Finances n'était présent.

En date du 8 février 2024, une entrevue a eu lieu entre des représentants du ministère de l'Économie, du ministère des Finances, du ministère de la Justice et des représentants d'ExxonMobil (Pays-Bas et Belgique). Lors de cette réunion, l'entreprise a pu partager certaines inquiétudes quant à l'impact de la Directive CSRD sur les sociétés de son groupe basées dans l'Union européenne.

Luxembourg, le 19/05/2026

Le Ministre de l'Économie, des PME, de
l'Énergie et du Tourisme

(s.) Lex Delles